

Lumina

Les voix de la lumière

Du 6 au 8 décembre 2019

L'IDEE

Le festival LUMINA est né en 2015, consacrée par l'ONU Année internationale de la lumière. Et l'Abbaye de Saint-Maurice a fêté en 2015 le 1'500^{ème} anniversaire de sa fondation, un jubilé extraordinaire et populaire reconnu par l'UNESCO. La coïncidence des dates était unique, et la célébration d'une première fête de la lumière dans la ville faisait du sens. Elle a été le début d'une tradition.

La lumière est le symbole de la création, du savoir et de la paix. Elle évoque la connaissance, mais aussi le rêve, l'imagination, l'amour, la transparence, l'intelligence, la spiritualité. Autant de valeurs transposables à Saint-Maurice pour une fête au caractère unique, qui se veut basée sur la culture, l'art et la convivialité.

A Saint-Maurice, la Fête de la lumière rassemble. Elle est aussi traversée par la musique. C'est sa particularité, son originalité, sa marque de fabrique. Elle allie la lumière à la musique pour illuminer les cœurs et les esprits. D'où son titre : **LUMINA**.

Lumière et musique : il y a à voir, mais aussi à entendre, dans la rue, sur les places, et au cœur de l'Abbaye, avec deux concerts donnés chaque soir dans la Basilique illuminée.

LE CONCEPT

Illumination à la flamme naturelle

A Saint-Maurice, toute la cité est tournée vers le sud. Les éléments naturels comme le rocher, l'eau et le soleil dominant. La spiritualité et la simplicité font aussi partie de l'ADN de la cité. La Fête de la lumière célèbre l'esprit des lieux. Elle est orientée en priorité vers l'utilisation de la flamme naturelle. Utilisés par milliers, luminions, photophores, lanternes, flambeaux, feux et chandelles mis en scène par les artistes et les plasticiens donnent aux espaces publics comme à la basilique et aux lieux sacrés une dimension et des perspectives nouvelles.

Projections vidéo

La simplicité n'exclut pas les effets spéciaux : les étincelles, le feu, les flammes seront aussi captés, redessinés, modélisés, mis en images et en musique et projetés sur les murs de la ville comme sur les rochers qui l'entourent.

Spectacles de rue

Saint-Maurice a vécu des incendies dévastateurs. Le feu descendra donc aussi dans la rue, mais il sera cette fois dompté pour créer le spectacle. Les jongleurs et les cracheurs de feu, les danseurs et les musiciens s'en empareront pour créer des scénographies mobiles fascinantes sur les places et dans les rues de la cité. Chaque soir, plusieurs spectacles de feu seront donnés à des heures régulières dans la ville.

Interactivité

Pour la première fois en 2019, LUMINA offrira à ses visiteurs, petits et grands, la possibilité de vivre des expériences interactives : ateliers artistiques et œuvres participatives permettront à chacune et à chacun de prendre une part active à l'animation de l'événement.

Evénements

Monument central du complexe abbatial, la basilique est un lieu sacré ouvert à tous, connu pour la qualité de sa programmation musicale : elle sera trois soirs durant emplie de flammes et de musique. Six concerts s'y dérouleront successivement, au milieu des installations lumineuses.

Convivialité

Lumina, la Fête de la lumière de Saint-Maurice, est populaire. Elle réunit plusieurs communautés : celle des chanoines de l'Abbaye et celle des habitants de Saint-Maurice, celles du Valais et de toute la Suisse romande. La Place du Parvis et ses abords offriront au public l'occasion de se restaurer et de trinquer

Association LUMINA

Comité d'organisation

www.lumina-stmaurice.ch

Contacts :

Anne Grandgirard, coordinatrice des artistes dans la ville

direction@saint-maurice.ch – 024 485 40 40

Pierre-Yves Robatel, président

Michel Etter, direction artistique

Lumina

Les voix de la lumière

Du 6 au 8 décembre 2019

D'OR ET D'ARGENT

« D'or et d'argent » est le thème de LUMINA 2019.

La lumière est d'or : elle magnifie les formes, les volumes, les couleurs. Un coucher de soleil embrase la montagne, une lumière d'automne pare les feuillages de teintes rouges et orangées. Avec l'astre du jour, et la flamme naturelle, la lumière est chaude : elle apporte de la vie à tout ce qu'elle touche.

Mais la lumière peut aussi être d'argent. Elle peut être froide, lunaire, comme une lune pleine sur un champ de neige. Une lumière d'argent pare la nature de teintes bleues, vertes, grises, fascinantes dans leurs nuances.

Qu'elle soit d'or ou d'argent, la lumière apporte des nuances, des contrastes, des ombres et des jours différents à la réalité qu'elle éclaire.

Comme la parole est d'argent, le silence est d'or. La lumière, elle aussi, traduit par ses présences ou ses absences des réalités bien différentes.

Association LUMINA

Comité d'organisation

www.lumina-stmaurice.ch

Contacts :

Anne Grandgirard, coordinatrice des artistes dans la ville

direction@saint-maurice.ch – 024 485 40 40

Pierre-Yves Robatel, président

Michel Etter, direction artistique

Lumina

Les voix de la lumière

Du 6 au 8 décembre 2019

CAHIER DES CHARGES ADRESSÉ AUX ARTISTES

Les emplacements

Suite au succès de 2017, LUMINA sortira à nouveau du périmètre habituel de la Basilique et de la place du Parvis pour prendre possession de la vieille ville, de ses ruelles et de ses passages secrets.

Plusieurs espaces de création extérieurs seront à disposition des artistes valaisans qui, par leur projet artistique, investiront ces lieux étonnants et les mettront en valeur (plan ci-après).

Les œuvres

Les œuvres réalisées par les artistes devront être inspirées du thème de l'édition 2019 de LUMINA : *D'OR ET D'ARGENT*. Les artistes pourront utiliser toutes les techniques souhaitées pour illustrer ce thème (flamme naturelle, sculpture, mapping, streetart, ...).

La commission de sélection

La commission de sélection est composée de :

- Michel Etter, direction artistique de LUMINA,
- Pierre-Yves Robatel, président du Comité d'organisation de LUMINA,
- Pascal Jaton, membre du comité d'organisation de LUMINA,
- Anne Grandgirard, coordinatrice des artistes dans la ville pour LUMINA,
- Florence Proton, présidente de Visarte Valais,
- Jean-Pierre Pralong, directeur de Culture Valais.

Les artistes intéressés à prendre part au projet peuvent manifester leur intérêt avant le **1^{er} avril 2019** en vue de convenir d'une visite sur place

Les conditions

- **Surface à disposition** : varie selon les emplacements (chaque artiste pourra venir visiter les emplacements au préalable sur place).
- **Cachet** : un cachet maximal de CHF 2000.- (suivant les œuvres) sera adressé à l'artiste pour son œuvre sur un espace de création. Un artiste peut proposer plusieurs œuvres sur des emplacements différents, son cachet variera en fonction.

- **Gardiennage des œuvres** : à déterminer en fonction des lieux et des installations (pris en charge par l'organisateur).
- **Logistique** : les frais de transport inhérents à l'acheminement des œuvres ainsi qu'à leur mise en place incombent à l'artiste.
- **Conditions climatiques** : les espaces de création sont extérieurs. Les conditions climatiques sont indépendantes de l'organisateur et doivent être prises en compte par l'artiste dans la conception de son œuvre (froid, pluie, vent...).

Le projet

Nous attendons, de la part de l'artiste, l'explicatif de son projet ainsi que des illustrations à adresser à *Association Lumina Saint-Maurice, p.a. Saint-Maurice Tourisme, CP 110, 1890 Saint-Maurice* ou par email à direction@saint-maurice.ch pour le **1^{er} juin 2019**.

Les critères généraux de professionnalisme

Est reconnue comme « professionnelle de la culture » toute personne qui, en fonction du domaine artistique ou culturel concerné, répond au moins à deux des critères suivants :

- **Formation dans le domaine** : a obtenu un titre académique ou professionnel reconnu dans son domaine.
- **Expérience dans le domaine** : fait preuve d'une expérience professionnelle dans son domaine, qui se traduit par une activité régulière et rémunérée, dans les institutions culturelles professionnelles et des réseaux reconnus.
- **Champ professionnel** : est reconnue professionnelle par des personnes ou institutions qualifiées de son champ d'expression artistique.

Association LUMINA

Comité d'organisation

www.lumina-stmaurice.ch

Contacts :

Anne Grandgirard, coordinatrice des artistes dans la ville

direction@saint-maurice.ch – 024 485 40 40

Pierre-Yves Robatel, président

Michel Etter, direction artistique

Plan des emplacements à disposition des artistes

